

## HONORAIRES AGENCE

### TRANSACTIONS

- Mandat simple : Honoraires 5 % TTC du prix de vente net vendeur  
Forfait minimum de 7 500 € TTC
- Mandat exclusif : Honoraires 4 % TTC du prix de vente net vendeur
- Vente terrain : Honoraires 10 % TTC du prix de vente net vendeur

### GESTION LOCATIVE

7,50 % TTC des loyers charges et taxes comprises

### LOCATIONS

Honoraires loi ALUR à la charge du locataire :

- Visite + constitution du dossier + rédaction du bail : 10 €/m<sup>2</sup> de surface habitable
- Réalisation de l'état des lieux : 3 €/m<sup>2</sup> de surface habitable

Honoraires à la charge du propriétaire :

- Visite + constitution du dossier + rédaction du bail : 10 €/m<sup>2</sup> de surface habitable
- Réalisation de l'état des lieux :
  - 3 €/m<sup>2</sup> de surface habitable en location nue
  - 6 €/m<sup>2</sup> de surface habitable en location meublée
- Entremise : 1 €/m<sup>2</sup> de surface habitable  
Forfait minimum de 50 €